

Abo **Justice**

Un avocat genevois gay est dénoncé pour homophobie

Après avoir critiqué une féministe française radicale, Grégoire Rey devra se rendre à la police pour s'expliquer.

Marianne Grosjean

Publié aujourd'hui à 08h34





L'avocat genevois Grégoire Rey est inquiété par la justice pour homophobie.

Yvain Genevay

C'est l'histoire d'un fervent défenseur de la loi punissant l'incitation à la haine basée sur l'orientation sexuelle qui se retrouve aujourd'hui inquiété par la justice pour homophobie. Détail piquant, il est lui-même homosexuel. L'histoire est cocasse, pourtant, elle ne fait pas rire le principal intéressé, soit l'avocat genevois Grégoire Rey. «Je dois me présenter à la police le 8 février prochain. Quand j'ai reçu la convocation lundi évoquant une atteinte contre les personnes, je n'y ai pas cru. J'ai demandé à mes collègues de l'étude s'ils avaient le souvenir d'une altercation avec un client. Et puis j'ai réalisé que ça devait sûrement avoir trait à cette bisbille que j'ai eue en fin d'été avec l'association genevoise LBTQI+ Lestime, qui m'accusait de tenir des propos homophobes à l'encontre d'une féministe radicale parisienne.»

De quoi s'agit-il? En juillet dernier, Grégoire Rey fustige sur Facebook l'auteure et élue française Alice Coffin qui assénait sur un plateau télévisé: «Ne pas avoir de mari m'expose à ne pas être violée et tuée et ça évite que des enfants le soient aussi.» Connue pour ses positions anti-hommes, l'élue parisienne déclarait notamment dans son livre «Le génie lesbien»: «Je ne lis plus de livres des hommes,

je ne regarde plus leurs films, je n'écoute plus leurs musiques. (...) il faut les éliminer de nos esprits, de nos images, de nos représentations.»

Grégoire Rey, fustigeant une faute d'orthographe chez l'auteure, avait écrit sur son mur Facebook: «On ne lui a pas appris à conjuguer le verbe être quand elle était elle-même enfant. Quelques fessées de plus qu'elle aura évitées, déjà...», ironisant sur la violence inhérente aux pères de famille suggérée par Alice Coffin. Il développe ensuite son coup de gueule «Quelle bêtise de penser qu'un couple homo est différent d'un couple gay, qu'un conjoint de même sexe exclut le viol entre époux, que les hommes hétéros (ce que je ne suis pas) sont pires que les femmes dans les maltraitances des enfants.» Pour répondre au commentaire insultant d'un internaute, l'avocat genevois avait renchéri par une plaisanterie douteuse, notamment «avec un gode-ceinture, c'est pas facile».

Suite à ces publications, Lestime avait réagi par un communiqué de presse en juillet dernier dénonçant les propos de Grégoire Rey, notamment la référence à la fessée et au gode-ceinture, ainsi que l'avalanche de commentaires lesbophobes qui s'était ensuivie. «Nous avons été inquiètes des propos tenus, sexistes et homophobes, diffusés sur réseau social qui est également un lieu d'oppression qui participe aux inégalités», expliquent Catherine Thobellem et Carinne Domingos, respectivement trésorière et coprésidente de Lestime. Critiquer une femme lesbienne, est-ce alors déjà de l'homophobie?

«Une critique est constructive quand elle élève le débat, pas quand elle repose sur des stéréotypes, ou appelle à des châtiments et peut avoir des répercussions physiques et morales sur un groupe de personnes, estime Carinne Domingos. Avec les propos de Grégoire Rey et ceux de ses commentateurs, on en revient à la sexualité supposée des lesbiennes, et ces dernières sont tournées au ridicule.» En octobre, l'association genevoise, soutenue par l'avocate Bénédicte Amsellem-Ossipow, a dénoncé les faits auprès du Ministère public.

Grégoire Rey, qui a appris lundi sa convocation, a donc republié tous ses posts sur son mur Facebook, et alerte l'opinion publique. «J'avais plaidé activement pour cette nouvelle norme de l'article 261 bis du Code pénal. J'avais assuré que ça ne limiterait pas la liberté d'expression. Dire des âneries est légitime, c'est une soupape de sécurité pour que le peuple n'implose pas. On pourra toujours dire que l'homosexualité est contre nature, c'est un débat ouvert, la loi n'était censée viser

que les salopards qui incitent véritablement à la haine et la violence. Moi je ne fais que critiquer Alice Coffin, qui est folle à mes yeux, pas le fait qu'elle soit lesbienne. Si elle était hétérosexuelle, je l'aurais critiquée tout autant.»

L'association Lestime défend les personnes LBTQI+, un acronyme où il manque le «G» signifiant «gay». Y aurait-il des intérêts contradictoires entre lesbiennes et gays? «Pas du tout, il y a une bonne ambiance entre toutes les associations LGBTIQ+, et chacune a sa spécificité. Lestime est une association féministe qui représente les lesbiennes dans toutes ses composantes (bi, transgenres, intersexes et queer) car nous sommes résolument inclusives», assure Catherine Thobellem. Moins policé, le discours de Grégoire Rey brosse un autre portrait: «J'ai l'impression que le gay essaye de se faire accepter par la société. Il serait plus proche d'un féminisme à la Badinter. On ne retrouve ce côté excluant à l'Alice Coffin que chez certains groupes lesbiens: je n'ai jamais entendu un homme gay parler d'exclure les femmes, au contraire, le cliché du gay entouré par ses meilleures amies féminines est réel.»

Publié aujourd'hui à 08h34

0 commentaire

Laisser un commentaire...

1500



J'ai lu et j'accepte la [Charte des commentaires](#).

Envoyer le commentaire

inscrit comme: Espacepublicdiversifié [Modifier](#)



[La une](#)

[Journal numérique](#)

[Archives du journal](#)

[Impressum](#)

[CGV](#)

[Déclaration de confidentialité](#)

[Contact](#)

[Abonnements](#)

[Tous les Médias de Tamedia](#)

© 2021 Tamedia AG. All Rights Reserved